

Appel à projets n° 2037/ONCA/DICA
pour l'accompagnement et le financement des projets d'entrepreneuriat agricole
visant l'autonomisation économique des femmes et des jeunes

Résultat final des travaux des comités d'éligibilité
des Provinces de Kénitra, Sidi Slimane, Sidi Kacem et Kelaâ des Sraghna
relatifs à la sélection des projets retenus pour bénéficier de la subvention

Suite à la finalisation du processus de sélection des projets pour les Provinces de Kénitra, Sidi Slimane, Sidi Kacem et Kelaâ des Sraghna, et conformément au règlement de cet appel à projets, les projets retenus pour bénéficier de la subvention sont cités ci-après :

Province	Porteur du projet	Intitulé du projet
Kénitra	Coopérative COBEC	Prestation de services pour la valorisation et la commercialisation des PAM et les légumineuses
	Coopérative RIH LABLAD	Acquisition du matériel agricole pour l'exploitation agricole et sa location dans la zone du Gharb
	Coopérative NOUR KHILAT	Production végétale et location de matériel
	Coopérative AL KANAS	Mécanisation agricole et élevage laitier
Sidi Kacem	Coopérative AL HABBA ADDAHABIA	Production de couscous
	Coopérative ARD JDADNA	Héliciculture
	Coopérative CHEMS BAB TIOUKA	Production et valorisation d'huile d'olive
Sidi Slimane	Coopérative SABER	Vergers d'avocatiers
	Coopérative AL HAFARIA	Collecte et commercialisation du lait
	Coopérative RIHANAT	Acquisition du matériel agricole
Kelaâ des Sraghna	Coopérative SBIHIA ECO-COOP	Ferme certifiée agroécologique
	Coopérative MAWACHI ABOULFADL	Engraissement des veaux
	Coopérative KHAYRAT OULAD SBIH	Création d'une unité de services agricoles : travaux agricoles, formation, accompagnement, commercialisation et valorisation des produits agricoles
	Coopérative AGRO-ÉCOLOGIQUE OULED SBIH	Héliciculture
	Coopérative LMKANSA IKHWANE	Modernisation d'une unité de trituration d'olives

Les porteurs des projets retenus sont invités à prendre contact avec les Directions régionales concernées de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA) pour finaliser leurs dossiers, qui pourraient faire l'objet de redressement technique et/ou de redimensionnement financier et ainsi établir leurs contrats, en se rendant aux adresses suivantes :

- Direction Régionale du Conseil Agricole de Rabat-Salé-Kénitra, angle rue Sebta - boulevard Mohammed V (à côté de Bank Al Maghrib) - Kénitra.
- Direction Régionale du Conseil Agricole de Marrakech-Safi, avenue Abdelkrim Lkhatabi N° 127, Guéliz - Marrakech.

Il convient de souligner que les porteurs de projets éligibles, qui auront à contractualiser avec l'ONCA dans un délai maximal de 35 jours à partir de la publication des résultats, bénéficieront de la subvention et seront accompagnés dans la mise en œuvre de leur projet.